

Avis de constitution

SOCIETE « NG-SERNAL AVITAILLEMENT ET LOGISTIQUE » en abrégé
« NG-SAL »

Siège ABIDJAN TRECHVILLE ZONE 3 RUE 14 DES
CARROSSIERS, Lot 41, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NG-SERNAL AVITAILLEMENT ET
LOGISTIQUE » en abrégé « NG-SAL »

Objet : Avitaillement et logistique, import-export;
transit et transport de conteneur et marchandises;
prestation de service divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TRECHVILLE ZONE 3 RUE 14 DES
CARROSSIERS, Lot 41, Ilot 43

Dirigeant(s) M N'GORAN KOUAKOU SERNOV ARMEL LEON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07545 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46173/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

